

CONTACT Gouvieux

Bonne
rentrée
à tous !



DANS CE
NUMÉRO :

▀ Dossier

*La Nonette,
un précieux
patrimoine naturel
à préserver
et à valoriser*

▀ Actus Mairie

Troglod'Art
2019 :
mission
accomplie !



▀ Actus Assos

Rendez-vous au Forum
des Associations le
7 septembre au gymnase



▀ Agenda

3^e édition
du Jour de la Nuit



www.gouvieux.fr





Gouvieux au fil de l'eau

Le magazine municipal a déjà consacré plusieurs articles à la Nonette. Quoi de plus normal puisque cette rivière est remarquable à plus d'un titre : elle constitue un des plus importants bassins hydrographiques de l'Oise, elle alimente le parc du château de Chantilly, son eau est la plupart du temps d'une transparence étonnante, sa faune et sa flore sont bien développés (elle est la source d'un riche écosystème). Elle représente pour Gouvieux un véritable fil conducteur. À travers le temps tout d'abord car elle a permis de nombreuses activités essentielles pour les époques reculées, avec l'installation sur ses berges de lavoirs et de moulins notamment, sans compter un vivier qui alimentait jusqu'à la table des rois de France ! À travers l'espace aussi dans le sens où elle traverse notre territoire de part en part. Elle en forme donc une sorte de colonne vertébrale intemporelle mais bien matérielle.

La Commune veille à protéger cet héritage des temps anciens. Elle œuvre aussi à le valoriser. Elle y est aidée par un acteur majeur en ce domaine, le SISN, qui n'est pas un cousin du GIGN mais un regroupement intercommunal indispensable à une action concertée et efficace. Au-delà, nous sommes tous responsables, car nous sommes tous concernés. Les riverains tout d'abord, pour des raisons évidentes. Mais aussi chacun de nous qui nous promenons le long de ses rives, qui rêvassons en observant la danse continue de ses eaux, qui y pratiquons une pêche tranquille ou bien encore qui y faisons trempette lorsque la chaleur est trop intense. Nous devons tous avoir à l'esprit la fragilité de ce patrimoine, sensible aux pollutions, aux destructions, aux ponctions et autres dérives régulièrement observées. Et agir en conséquence, chacun d'entre nous, parce que les petits ruisseaux font les belles rivières comme la Nonette.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Président du Comité d'audit
du Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France



LA NONETTE, UN PRÉCIEUX PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER ET À VALORISER

La rivière Nonette

La rivière Nonette prend sa source en amont immédiat de la commune de Nanteuil-le-Haudouin et conflue après un parcours de 38 km avec la rivière Oise à Gouvieux.

L'ensemble du réseau hydrographique du bassin de la Nonette, simple et peu ramifié, constitue un linéaire de 105 km.

De l'amont vers l'aval, les deux principaux affluents de la Nonette sont les suivants :

- La Launette, qui présente plusieurs bras disséminés constituant les zones de sources. Elle conflue avec la Nonette en rive gauche au niveau de Montlognon, après un parcours d'une vingtaine de kilomètres ;
- L'Aunette, prenant sa source à Rully et confluant avec la Nonette en rive droite en aval de Senlis après un parcours d'environ 15 km.

Le Syndicat de rivière

Le Syndicat Interdépartemental du S.A.G.E. de la Nonette (SISN) regroupe les 52 communes du bassin-versant de la Nonette afin de protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques du territoire.

Le Syndicat intervient sur les thèmes suivants :

- Restauration des cours d'eau : il s'agit d'opérations d'aménagements du lit et/ou des berges des cours d'eau afin de rétablir son bon fonctionnement écologique (ex : remise en pente douce de berges, diversification des écoulements, suppression d'ouvrage transversal, entretien associé à la



continuité écologique...). Dans ces opérations, les techniques d'hydraulique douce et de génie végétal sont favorisées.

- Surveillance des milieux aquatiques.
- Assistance technique : conseils techniques auprès des riverains et collectivités, assistance administrative pour la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques (personnes publiques et privées).
- Animation du SAGE : le SISN est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, c'est-à-dire la cellule de coordination et d'animation sur la thématique EAU du territoire (biodiversité, patrimoine hydraulique, eau potable, assainissement, usages économiques, eau pluviale, pollutions diffuses...). Elle accompagne les collectivités et les acteurs du territoire dans leurs projets liés à l'eau et met en place des actions de sensibilisation et de communication auprès du grand public, des usagers, des riverains, des élus, en lien avec les mairies concernées.

Attention, le SISN n'a pas vocation à se substituer au devoir d'entretien des propriétaires riverains imposé par la loi.

Les droits et devoirs des riverains

La rivière s'écoule en bordure de votre propriété ? Vous êtes

propriétaires de la berge et de la moitié de son lit avec vos voisins. Vous bénéficiez alors de droits mais aussi de devoirs :

- **Devoir d'entretien** : articles L215-14 à 16 du Code de l'Environnement. « Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ». Si le propriétaire ne s'acquiesce pas de cette obligation, la Commune ou le Syndicat peut, à l'issue d'une mise en demeure restée infructueuse, y pourvoir d'office à la charge du propriétaire riverain ;
- **Respect du droit de passage** : articles L 435-6 et L435-7 du Code de l'Environnement lorsque qu'il existe une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), notamment pour le Syndicat de la Nonette ;
- **Respect du libre écoulement de l'eau** : la circulation de l'eau ne doit pas être entravée ;
- **Respect de la libre circulation des engins nautiques de loisir non motorisés** : l'usage de l'eau appartient à tous, mais cela ne signifie pas pour autant que l'accès aux berges soit libre. L'autorisation du propriétaire riverain est nécessaire pour mettre pied à terre.

En bordure de rivière, il est interdit :

- De déverser dans l'eau ou sur les rives, des substances de nature à

les polluer (article L216-6 du Code de l'Environnement),

- D'entreposer des matériaux, déchets inertes, déchets verts et tontes, fumier en bordure de cours d'eau. En plus de polluer les cours d'eau, cela attire aussi les espèces nuisibles comme les ragondins qui fragilisent les berges,
- D'utiliser des produits phytosanitaires (pesticides, herbicides...).

Vous trouverez plus d'information dans le guide du riverain :
<http://www.syndicat-sage-nonette.fr/index.php?id=35410>





▮ Les travaux à venir à Gouvieux

Toutevoie et la confluence de la Nonette avec l'Oise

La confluence de la Nonette avec l'Oise est actuellement entravée par une buse passant sous les bâtiments de l'usine et une chute d'eau de plus de 1 mètre de hauteur bloquant la remontée des poissons dans la Nonette. L'objectif principal du projet est de restaurer la continuité écologique (sédimentaire et piscicole) sur la Nonette. Cette action est primordiale pour atteindre les objectifs de bon état écologique de rivière, fixés au niveau européen par la directive cadre sur l'eau (DCE).



Vue schématique en 3D de la restauration de berge par tressage de saule vivant et plantations d'hélophytes à horizon 2020 (SISN-2019)

Sur la base de cet objectif premier, le SISN travaille avec la Commune et d'autres partenaires (État, Département...) sur la renaturation du bras de décharge qui contourne l'usine afin d'y faire transiter tout le débit. Cette solution, en plus de la restauration de la continuité écologique, présente de nombreux autres avantages :

- Restaurer un fonctionnement complètement naturel de la Nonette ;
- Désenvaser le cours d'eau en amont du site et limiter l'envasement dans le futur ;
- Retrouver un milieu écologique diversifié et à plus fort potentiel (création de points d'accueil pour la faune piscicole, diversification de la végétation aquatique et sur les berges) ;
- Valoriser le paysage sur le secteur. Ainsi, le cours d'eau renaturé prolongera parfaitement les projets de la Commune en termes de promenade et de loisirs nature en permettant un accès « paysager et vert » jusqu'aux berges de l'Oise (la Commune travaille actuellement à la création d'un sentier de découverte piéton et cycliste le long de la rivière depuis la Tannerie, ce qui nécessite l'acquisition de nombreuses parcelles et la construction d'une passerelle : un travail de longue haleine qui devrait aboutir début 2020).

Restauration de berge le long du futur sentier de la Nonette

Des travaux 'test' de restauration des berges seront réalisés entre le 16 et le 29 septembre 2019 sur environ 80 mètres linéaires sur 2 secteurs distincts sur lesquels la berge est fortement érodée. Des techniques de génie végétal vivant seront utilisées pour réaliser les opérations. Les travaux consisteront en un retalutage en légère pente douce, l'installation d'un tressage de saule vivant en pied de berge sur une hauteur de 75 cm afin de maintenir la berge et la plantation d'hélophytes et de saules maintenus par un géotextile.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité et des compléments d'information sur le Syndicat et le bassin versant ainsi que nos contacts :
www.syndicat-sage-nonette.fr / www.facebook.com/syndicatnonette/

Infos travaux

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX : il s'achève du côté des rues de la Roche et de Lamorlaye, et avance bien à Chaumont ainsi que rue de l'Abreuvoir. Il se double de la modernisation de l'éclairage public (changement des coffrets d'alimentation, des mâts et des ampoules, remplacées par des leds moins énergivores) ;

CONSTRUCTION DE LA FUTURE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) DE GAMBETTA : le chantier prend fin à l'heure de la rédaction du présent article. Elle sera donc opérationnelle pour la rentrée. La Commune a d'ores et déjà recruté 4 assistants maternels, par le biais d'un cabinet indépendant, pour une capacité maximale de 16 enfants. Par ailleurs, elle met en vente les deux logements au-dessus (70 m², plus terrasse), ainsi que les 19 places souterraines boxées (renseignements en mairie).

Le coût de construction de la seule MAM (240 m²) s'élève à environ 600 000 euros, pour lesquels la Commune récupère aux alentours de 100 000 euros de TVA et près de 300 000 euros de subventions (Union européenne / FEADER et Conseil départemental / aide aux communes), soit un prix de revient pour la Commune (reste à charge) proche de 200 000 euros. La vente des biens adjacents devrait lui rapporter par ailleurs quelque 700 000 euros de recettes (400 000 euros pour les logements et 300 000 euros pour les places).

L'inauguration est prévue samedi 5 octobre à 11 heures (tous les Godviciens y sont bienvenus !).



COMPLÈMENT DU PARCOURS D'AGILITÉ créé l'an dernier à l'arrière de la Plaine de Jeux, aux côtés d'une pyramide de corde et d'une grande tyrolienne : ouvert mi-juillet pour le grand plaisir des plus petits !

RÉFECTION DE LA FAÇADE ET DU PARVIS DE LA SALLE DES FÊTES, AINSI QUE DU PARVIS DE LA BIBLIOTHÈQUE, avec création d'un passage surélevé entre les 2. Les travaux se sont déroulés au fil de l'été selon le programme prévisionnel, pour un résultat qui assure une cohérence avec les parvis de l'église et de la mairie. Il reste à poser la nouvelle porte, en octobre.



Reprise du rond-point de l'avenue François Mathet

Opérée en début d'été avec rénovation de la chaussée, mais aussi et surtout un accroissement du déport de manière à mieux réguler la circulation sur cet axe important. À noter d'ailleurs que le bout de l'avenue en direction de Lamorlaye est limité à 30 kmh pour cause de fréquents passages de chevaux entre les écuries et le Terrain des Aigles.



Petite Enfance : nouveautés de la rentrée

Les enfants de Gouvieux de 0 à 6 ans sont gardés selon le cas soit en multi-accueil (un à la Tannerie et un au centre-bourg), soit par une des nombreuses assistantes maternelles du territoire (aux alentours de 70 : à retrouver sur le site gouvieux.fr), soit en Maison d'Assistants Maternelles (flambant neuve et expérimentale rue Gambetta : des cloisons amovibles permettront aux 4 assistants maternels de travailler isolément ou de coopérer les uns avec les autres comme bon leur semblera, sachant que 3 femmes et un homme ont été sélectionnés par un cabinet indépendant de manière

à former une véritable équipe aux membres à la fois autonomes et coordonnés).

D'autre part, dans le souci de placer ces trois modes de garde sur un pied d'égalité financière, la Commune a non seulement actualisé son dispositif d'aide aux parents ayant recours à une assistante maternelle, mais l'a aussi étendu aux 3-6 ans. De telle sorte que le reste à charge soit identique entre les différents modes de garde. En effet, le dispositif calcule automatiquement la différence entre crèche et assistante maternelle pour finalement rembourser la différence aux parents qui choi-

sirait la seconde option. **Pour tout renseignement : Blandine Haudrechy, service social, au 03 44 67 13 17 ou social@gouvieux.fr.**



Appel à candidatures pour le Service civique de solidarité



Depuis 2003, la Municipalité propose à des jeunes de 16 – 17 ans d'allier l'utile et l'agréable durant leurs congés en venant en aide à leurs aînés, soit en établissement, soit à domicile, contre une prime de 400 euros. Tel est le concept du Service Civique de Solidarité de la Commune de Gouvieux. Jusque-là, le dispositif était uniquement estival. Mais face à son succès sans cesse renouvelé, la Commune et plusieurs de ses partenaires (établissements de santé accueillant des personnes âgées) ont décidé de l'étendre aux petites vacances, avec la possibili-

té de fractionner les 70 heures convenues sur plusieurs d'entre elles.

Tout jeune intéressé doit s'adresser au plus tôt au service social de la Mairie pour retirer un dossier de candidature, car les places sont limitées et recherchées ! ATTENTION : le dispositif s'adresse uniquement aux Godviciens ! Pour tout renseignement complémentaire :

- Site : <http://www.gouvieux.fr/vie-quotidienne/service-civique>
- Courriel : social@gouvieux.fr
- Tel : 03 44 67 13 17

Campagne de stérilisation des chats errants de l'automne 2019

Au regard du succès des 3 campagnes menées jusque-là et du besoin de poursuivre l'effort ainsi entrepris, la Mairie prévoit une nouvelle vague de stérilisation des chats errants du 30 septembre au 25 octobre 2019 du côté de Chantilly (Domaine des Aigles, Parc du Manoir...), de la rue Colliau (entre les rues de Lamorlaye et de Chantilly), du rond-point de Boran (entre le stade et la rue Paul Bert) et des Courtlils (entre le Collège et la Poste).

À l'image des éditions précédentes, la Police municipale disposera des pièges à travers la commune afin de capturer les animaux. Elle vérifiera naturellement l'absence de tatouage ou de puce électronique : dans le cas inverse, elle les relâchera immédiatement. Elle emmènera ensuite les chats sans propriétaires chez le vétérinaire, qui les opérera et les identifiera, avant de les rendre à leur territoire d'origine. Une fois de plus, prière aux maîtres de chats libres de sortir hors de leur domicile, de les y tenir, au moins la nuit, pour éviter qu'ils ne prennent la place d'individus à stériliser et/ou qu'ils ne soient opérés et identifiés par erreur. Ainsi parviendrons-nous à endiguer ce qui pourrait être un vrai fléau en cas de laisser faire, pour cause de capacité de reproduction étonnante.



Rapport du 2^e trimestre 2019 des assistantes maternelles

- Nombre d'assistantes maternelles en activité : 62 (+4 dans la nouvelle MAM Gambetta)
- Nombre d'enfants gardés : 227 (dont 31 extérieurs)
- Nombre d'enfants scolarisés : 130 (dont 13 extérieurs)
Maternelle : 91
- Élémentaire : 37 - Collège : 2
- Nombre d'enfants non scolarisés : 95 (dont 18 extérieurs)
- Nombre de places libres (à la fin du mois de juin) chez les assistantes maternelles :
Plein-temps : 20 - Périodique : 16 - BB ou Péri : 2

Troglod'Art 2019 : mission accomplie !

Le 30 juin 2019 s'est déroulée la première Troglod'Art, fête artisanale du village troglodytique de Gouvieux.

Au programme :

- **23 artistes et artisans d'art**, parmi lesquels les heureuses locataires des ateliers troglodytiques rénovés et mis à disposition par la Commune : Claire Fréchet (céramiste), Patricia Lemort (peintre - sculptrice) et Toone Nicole (Mosaïste) ;
- **l'inauguration de deux de ces ateliers** (Mesdames Lemort et Nicole), en présence de nombreux officiels, sous l'égide de Monsieur Patrice Marchand, Maire de Gouvieux : une nouvelle étape dans la régénération du village troglodytique à base d'acquisitions patientes, de rénovations conséquentes et d'attributions minutieuses de locaux (parmi lesquels une salle municipale, la cave des vignerons, et désormais 4 ateliers, bientôt 5) ;
- **deux mini-concerts** matin et après-midi ;
- **visite de la cave troglodytique des vignerons**, avec dégustation gratuite du vin pétillant de la commune, dit « Perle de Gouvieux » (blanc ou rosé) ;
- **expositions et démonstrations** : cuisson raku, marqueterie de paille, travail du cuir...
- **restauration rapide** avec cuisine traditionnelle en food truck et crêpes partie.

Le tout par temps agréable. En somme, une magnifique journée d'été en un lieu pittoresque avec des animations variées et attractives.

Cette première a attiré beaucoup



de monde, notamment des familles avec enfants, visiblement ravis. Ravis aussi les participants, à commencer par les artistes et les artisans, qui ont pris grand plaisir à faire découvrir leur art et à écouler leurs productions. Retours aussi très positifs sur les réseaux sociaux, bon indicateur de réussite.

Un grand merci à Picardie For Ever pour la co-organisation, à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour son soutien, au Maire-Adjoint Frédéric Gondron, aux services

techniques de la Ville pour la maintenance, à la Police municipale pour la sécurisation, à la Région et au Parc Naturel Régional pour le financement européen LEADER du nouvel atelier troglodytique et de la maisonnette des vignerons, et bien évidemment à tous les participants (artistes, artisans d'art, vignerons, musiciens du Jazz Club et de Médiateur).



Retour sur l'atelier Emile et Margot à la bibliothèque

Le mercredi 3 juillet, Anne Didier, auteur des célèbres « Emile et Margot », a proposé aux jeunes Godviciens de 8 à 11 ans un atelier d'écriture. Ils ont pu créer leur propre monstre avec ses qualités physiques pas toujours ragoûtantes, mais aussi ses aptitudes à faire des bêtises... Et de ce point de vue, l'imagination des enfants est débordante...

Après l'écriture, l'expression

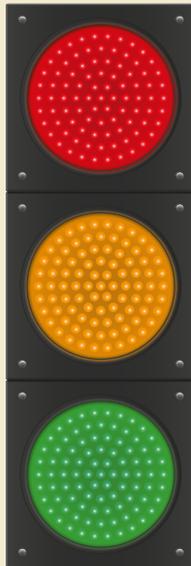
orale ! Chaque enfant a décrit à l'ensemble des parents présents le monstre qu'il venait d'inventer avant de sortir se désaltérer autour de l'auteur en dédicace sur le perron de la bibliothèque, dans la douceur estivale.

Entre école et congés d'été, un agréable moment studieux et amusant à la fois, pour conduire en douceur les enfants vers les vacances...



Le principe du « feu récompense »

Le « feu récompense » est un feu tricolore qui réagit en fonction de la vitesse des véhicules en approche. En effet, équipé d'un radar à longue portée, il vérifie que cette vitesse respecte les limitations imposées sur sa portion de voie. En ce cas, il passe au vert pour fluidifier la circulation. Dans le cas inverse, il reste au rouge de manière à la réguler. Il récompense ainsi les bons conducteurs, et à l'inverse, pénalise les autres. Une forme de bonus – malus qui a fait ses preuves dans nombre de communes de France et de l'étranger, sans incidences financières.



La Commune de Gouvieux en a installé deux rue Colliau et rue Hurst Mahieu, doublés de passages surélevés, dans le seul souci de sécuriser ces lieux très fréquentés avec croisements intempêtes de véhicules et de piétons, notamment des enfants (qui se rendent à l'école ou au stade). De quoi permettre à certains parents ou grands-parents malicieux de donner à croire aux plus jeunes qu'ils ont le pouvoir magique de contrôler certains feux tricolores par la pensée !

Pas de fausses notes pour le traditionnel bal du 13 juillet !



Un grand merci aux organisateurs, aux services techniques, aux animateurs, aux commerçants et aux participants pour avoir assuré une fois de plus la réussite de cet événement.

Souriez, vous êtes filmés !

Gouvieux vient de rejoindre le club des communes vidéoprotégées de l'Oise puisque les 19 caméras commandées sont désormais opérationnelles. Elles ont été installées principalement en entrée / sortie de territoire, car leur rôle premier est de filer les délinquants de commune en commune afin de remonter leur piste et d'élucider de la sorte les enquêtes confiées aux gendarmes. D'autres maillent l'intérieur de la commune, dans une optique autant dissuasive que répressive, vis-à-vis de tous les actes d'incivilité ou de banditisme susceptibles de gâcher la vie des habitants honnêtes et tranquilles.



Vous êtes nouvel arrivant sur Gouvieux ?

N'hésitez pas à passer à la mairie pour vous présenter et recevoir une pochette de bienvenue dans laquelle vous trouverez les documents indispensables à votre installation dans notre commune, désormais vôtre : plan, livret de présentation, guide des associations, livret petite enfance, etc.

Par ailleurs, la Ville de Gouvieux accueille traditionnellement les nouveaux arrivants chaque dimanche des Journées Européennes du Patrimoine, cette année le 22 septembre : Monsieur le Maire et plusieurs autres élus les accompagnent dans un tour du territoire, avant de partager le traditionnel verre de l'amitié. Si vous souhaitez participer, prière de vous inscrire à l'accueil de la mairie. Bienvenue chez nous... chez vous !

Arts et Loisirs 2019/2020

L'association vous donne bien sûr rendez-vous au Forum des associations au gymnase de Gouvieux le samedi 7 septembre de 10h à 13h.

Pour cette nouvelle saison, la plupart des activités existantes sont maintenues. S'y grefferont des nouvelles : couture créative, cuisine et saké japonais, bijoux dentelle, et photographie.

Rentrée de la FCPE

La réunion de rentrée pour la FCPE aura lieu le mardi 10 septembre à 20h au collège. L'association attend nombreux les parents d'élèves motivés pour adhérer et participer pour cette nouvelle année scolaire.

Association des Marins et Anciens Marins de Chantilly, de l'Aire Cantilienne et de Senlis

Officiers, officiers-mariniers, matelots, d'hier ou d'aujourd'hui, l'Association des Marins et Anciens Marins de Chantilly, de l'Aire Cantilienne et de Senlis, vous invite à la rejoindre et de perpétuer avec elle le devoir de mémoire.

Chaque année, elle commémore les grandes dates de notre Histoire, notamment le 6 juin où ses membres contribuent à raviver la flamme du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe. Par ailleurs, lors de la journée des Associations de Chantilly, elle informe les jeunes sur les carrières de la Marine et essaie d'être un lien entre le centre de recrutement de la Marine et les jeunes de notre région. Si vous êtes sensible à cet appel de la mer, et au maintien de la flamme du souvenir, n'hésitez pas à embarquer.

Pour toutes informations, vous pouvez appeler le 06 43 30 25 78.



Ryookai Wado : septième saison / nouveaux défis



Bruno Houriez, 7^e dan - BEES2°, vous fait partager sa passion avec conviction.

Du 18 au 22 septembre 2019, deux ceintures noires participeront à la Global Cup WIKF, à Londres.

Reprise des entraînements le mardi 24 septembre.

Les 5 et 6 octobre, participation au séminaire Karaté organisé par le comité départemental de l'Oise.

Entraînements - mardi / jeudi - Dojo du Gymnase :

- Karaté enfants : de 8 à 13 ans - de 18h30 à 20h (mardi, ateliers : Kata & Kumite),

- Karaté adolescents/adultes : dès 14 ans, de 20h à 22h (ateliers : débutants & gradés).

Cette saison, d'octobre à juin, renouvellement des deux cycles de perfectionnements : Kata & Bunkai et Yakusoku Kumite, initialisés la saison passée.

Le rang de ceintures noires s'est renforcé fin juin, de six nouveaux 1^{er} dan (Shodan), soit déjà une vingtaine de ceintures noires formées :

• 1^{er} dan – Shodan : Marie Petrel-Tardy, Danielle Saadi, Céline Tardy, Mark Delaloy, Alexandre Reichman, Fabien Beau ;

• 2^e dan – Nidan : Thibaud Vanderspeeten a obtenu 2 Unités de Valeur. Dès lors, un nouveau cycle réservé uniquement aux ceintures noires, se déroulera le premier jeudi de chaque mois, perfectionnement oblige.

Ces cycles de perfectionnement sont ouverts à tous, de 20h à 22h. Le club a ainsi le plaisir d'accueillir des nouveaux ou anciens pratiquants venant parfois d'autres clubs, d'autres départements.

- mardi 1^{er} octobre, spécial Kata & Bunkai (Wanshu),

- jeudi 3 octobre, spécial ceintures noires,

- jeudi 10 octobre, spécial Yakusoku Kumite,

- jeudi 17 octobre, spécial combat sous la direction de Vincent Noual, ancien Champion du Monde WIKF.

La pratique reste traditionnelle et l'objectif principal est celui d'une méthode de défense qui n'a plus besoin de faire ses preuves. L'école, le Wado, tire sa richesse d'une ancienne école de Ju-Jitsu qui a intégré le Karaté d'Okinawa (Funakoshi père).

Tout cela dans une ambiance dynamique et sympathique !

Contact : Arlette au 0683021301 – ryookaiwado@gmail.com

Les Gaz'ailes en route pour une nouvelle aventure ! ?

Si l'édition 2018 du Rallye Aïcha des Gazelles avait été éprouvante, les deux cousines de l'équipage 203 des Gaz'ailes godviciennes, Sophie Lioust-Bardy et Stéphanie Gourloo, sont bien décidées à participer de nouveau à ce qui reste une merveilleuse aventure sportive et humaine. Pour ce faire, elles ont grand besoin de parrains financiers. Elles remercient la Ville de Gouvieux pour son aide dans cette recherche de fonds, mais la route est encore longue pour boucler le budget 2020. Avis aux amateurs !

Contact : 06 59 92 48 80 ou lesgazaillesgodviciennes@gmail.com. Vous pouvez aussi les retrouver sur Facebook : @lesgazaillesgodviciennes



Pleins feux sur l'École de Cirque de Gouvieux

Trapèze, équilibre, acrobatie chinoise, jonglerie sur un câble d'acier... Depuis 17 ans, l'École de Cirque « De la piste à la scène » reçoit annuellement environ 80 adhérents en cours hebdomadaires sur le pôle d'enseignement de Gouvieux. Le chapiteau dédié aux arts de la piste se situe à l'arrière de la Plaine de Jeux. L'atmosphère qui y est induite par les pratiquants en train de s'entraîner ne peut que charmer les visiteurs.

Les enfants sont encadrés dès l'âge de 5 ans par une équipe de professionnels diplômés, qui les accompagnent dans leur progression chaque semaine. Il existe différents cours pour tout âge :

- Découverte 5/6 ans,
- Initiation et technique 7/10 ans,

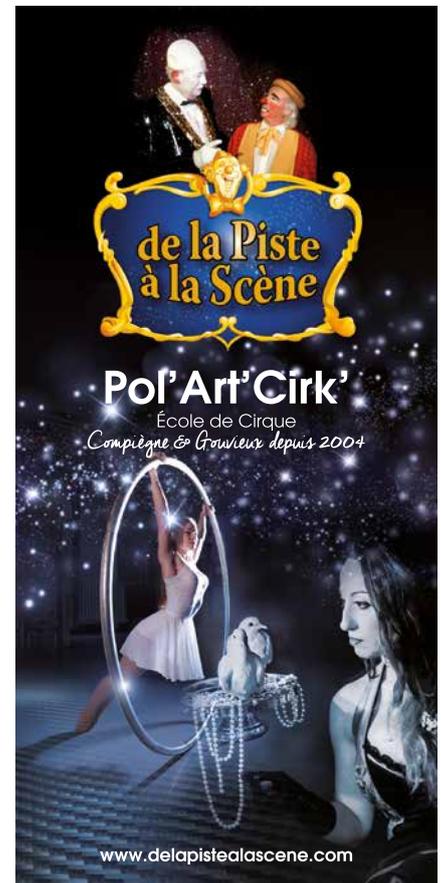
- Arts de la piste 11/14 ans,
- Ados sportifs 14/17 ans.

Un enseignement ouvert à tous, sans prérequis, est dispensé par des sportifs de haut niveau qui observent et indiquent les bons mouvements.

L'école met l'accent sur le développement de la motricité, l'apprentissage des techniques, la maîtrise du corps et le développement de la confiance en soi pour susciter l'éveil artistique. La pédagogie est adaptée à l'enfant et à son développement tant émotionnel que physique. Plaisir et rigueur vont de pair.

L'école s'efforce de diffuser les Arts de la Piste de Gouvieux à l'ensemble du département.

www.delapistealascene.com



Nouvelles classes et ateliers chez Arkademia pour 2019 / 2020

- Cours de technique vocale, de coaching scénique et d'interprétation avec Elodie Kimmel, artiste lyrique appréciant autant le chant classique que le jazz et les musiques actuelles.
- Formation musicale ado et adultes.
- Eveil musical.
- Cours de saxophone.
- Cours de clarinette.

Tout cela en plus des cours et ateliers habituels : flûte à bec, violon, piano, batterie, guitare basse, guitare, chant, chorale, atelier baroque, atelier jazz, ateliers musiques actuelles et théâtre.



C'est la rentrée aussi pour la Gymnastique Artistique de Gouvieux !

L'équipe des douze gymnastes du club de Gymnastique Artistique de Gouvieux est arrivée 4^e sur 59 équipes au Championnat National catégorie F3 à Arménières les 28/29/30 juin 2019. Après une douzième place en 2018, l'équipe se préparera pour un podium en 2020. Souhaitons-leur une bonne saison 2019/2020.

Reprise des cours le 9 septembre 2019 ; mais avant, l'association propose un cours de remise en forme pour toutes les anciennes toutes catégories le mercredi 4 septembre de 14h à 16h. Toujours au gymnase de Gouvieux.

Inscriptions lors du Forum des Associations le samedi 7 septembre de 10h à 13h au gymnase de Gouvieux.



Course à pied à Gouvieux



Une nouvelle association sportive a vu le jour cet été à Gouvieux. Dénommée « Les Aigles », elle a vocation de rassembler, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, des amateurs de course à pied, hors stade, c'est-à-dire sur route ou en nature. Elle rassemble d'ores et déjà une trentaine de membres, de tous niveaux, avec pour le moment environ autant de femmes que d'hommes de 18 à 78 ans. Elle propose diverses activités :

Entraînements encadrés, essentiellement les mardis et jeudis soir, avec un départ du gymnase de Gouvieux à 19h. Les entraînements se font sur

routes, chemins ou sentiers.

Sorties en forêt, d'une durée de 1 h 30 à 2 h, sur 15 à 20 km, avec un départ à 9h15 tous les dimanches, depuis Lamorlaye.

Participations à des courses de 10 à plus de 40 km, sur route ou trails ; ces courses peuvent être locales, mais aussi en France ou encore à l'étranger pour une sortie annuelle.

Les maîtres-mots sont la solidarité et l'amitié, le but étant de prendre plaisir à pratiquer ce sport ensemble.

Pour plus de renseignements :
lesaigles.contact@gmail.com ou
<https://lesaiglescontact.wixsite.com/monsie>

Les Chevaliers de Govitz

Chevaliers depuis des temps immémoriaux et Godviciens depuis 1985,

Transportés par notre grande œuvre tant initiatique que ludique, Inlassablement, ils officient avec sourire et enthousiasme, À faire découvrir le nouveau et foisonnant monde du jeu, des jeux.

Rendez-vous dès la rentrée, tous les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 14h à 20h.

À noter d'ores et déjà le traditionnel « Festival des Jeux de Gouvieux » les 9 et 10 novembre.
leschevaliersdegovitz@gmail.com



La rentrée, c'est partie : Flash Info Danse Rythme Gymnastique



La DRG vous accueillera avec un immense plaisir le samedi 7 septembre 2019 au Forum des associations, pour vous présenter ses programmes conçus pour tous les âges (enfants à seniors) et répondre à toutes vos demandes.

Dès à présent, vous pouvez télécharger les dossiers d'inscription : www.drg-gouvieux.fr. Ne tardez pas car les places sont limitées. D'autres informations sont consultables en ligne : horaire, planning, tarif, charte de fonctionnement...

Toutes les disciplines se déroulent dans un cadre agréable en musique avec une ambiance décontractée et sympathique.

Enfants (garçon ou fille) :

- Gymnastique & Danse Rythmique dès 2 ans : il développera sa motricité, son agilité, le rythme...
- Danse Classique : elle commence dès 4 ans par un éveil corporel, vient ensuite l'apprentissage des fondamentaux...
- Adultes (homme ou femme) : Gymnastique tonique et d'entretien, Modern Jazz et Step débutant.

Quel que soit votre niveau, vous bénéficiez d'un accompagnement en harmonie avec votre condition physique. Deux cours d'essai gratuit sont proposés avant inscription.

drg.gouvieux@gmail.com

Bonne rentrée à tous de la part de l'équipe DRG !

Deux champions de France au CGL SO TT



Le Club de Gouvieux Lamorlaye Sud Oise de Tennis de Table termine la saison 2018-2019 avec deux champions de France dans sa section handisport : André en simple, William et André en double. Hermine Malaquin atteint le 1/4 de finale des champion-

nats de France par classement. Une bonne saison pour le club et ses 140 adhérents, aussi bien en individuel que pour toutes les équipes engagées dans les différentes compétitions départementales, régionales et même nationales.

N'hésitez pas à les rejoindre ! Accueil de tous les publics, en loisir ou en compétition à partir de 5 ans. **Rendez-vous lors du Forum des associations le samedi 7 septembre**

Arts Martiaux des 3 Forêts

La saison a été riche en belles réalisations : Loann Korichi (junior 2^e année) a participé aux championnats de France 1^{ère} division senior par équipe, et aux championnats de France 2^e division senior. Le podium est encore un peu loin mais il s'en rapproche. Marion, Noémie, Ethan, Ilan, Joshua et Raphaël se sont qualifiés au niveau inter-région ; Alexandre Cianni-Pages est même arrivé 3^e. Flavien Colusso a obtenu sa ceinture noire technique, couronnant des années de travail assidu et sérieux.

En plus des activités habituelles (Judo, Aïkido, Pilates, Self-défense / Ju-jitsu et parent-boutchou), 2 projets importants pour cette année :

- la création d'une équipe « excellence » réservée aux compétiteurs/trices qui veulent s'orienter vers la compétition de haut niveau, accompagnée tout particulièrement sur les plans matériels et pédagogiques ;
- la fête des 10 ans du club à venir très bientôt.

Belle rentrée à tous et n'hésitez pas à contacter le club : Forums des associations le 7 septembre à Gouvieux, <http://www.judo-am3f.fr>, judo-am3f@gmail.com ou 06 51 19 27 67.

Tempo Fitness

Retrouvez dès le 9 septembre 2019 tous vos cours de Renforcement musculaire, Gym d'entretien, Zumba et Pilates. L'ambiance est toujours conviviale, et les efforts à la hauteur de vos espérances !

Pour plus d'informations, rendez-vous au Forum des associations ou tempogouvieux@gmail.com – 06 84 75 90 41. <https://club.sportspourtous.org/tempogouvieux>



À noter

Les jeunes musiciens de l'école de musique Médiateur seront en concert le samedi 5 octobre à Dorking, ville anglaise jumelle de Gouvieux, au **ARTS ALIVE FESTIVAL**, l'un des plus grands festivals d'arts de l'année du district de Mole Valley !



Le Pass'Sport du Département de l'Oise

Afin de favoriser la pratique du sport à travers l'Oise, le Conseil départemental a mis en place le « Pass'Sport ». Par ce biais, tout jeune oisien de moins de 18 ans peut bénéficier d'une réduction de 15 euros sur le prix de deux licences maximum souscrites auprès de fédérations sportives différentes.

Le succès observé pour la saison 2018/2019 avec 65 294 téléchargements, a incité le Conseil départemental à reconduire ce système sur la période 2019/2020, alors que se profilent les Jeux Olympiques 2024. Le Pass'Sport est d'ores et déjà téléchargeable sur le site « oise.fr/pass-sports ».



Sécheresse : à la limite de la crise



Pour la troisième année consécutive, la Picardie connaît un dramatique épisode de sécheresse. Les précipitations hivernales se sont révélées insuffisantes pour recharger les nappes phréatiques, dont le niveau a proprement chuté, provoquant des mouvements de sol qui eux-mêmes ont pu engendrer par endroits des ruptures de canalisation. Les canicules subies cet été ont naturellement aggravé la donne, d'autant que la pluie s'est faite rare tout au long de l'été.

Le bassin de la Nonette est parmi les plus touchés de l'Oise. La situation y est devenue alarmante. Au point que la Préfecture de l'Oise l'a placée en vigilance sécheresse : nulle interdiction formelle mais un appel répété à réduire la consommation en eau, à supprimer tout gaspillage

et éviter ainsi une dégradation qui pourrait tourner à la crise sécheresse, à l'instar de nombreux autres bassins.

Quelques exemples de gestes simples et efficaces d'économie d'eau : prendre une douche au lieu d'un bain, arrêter le robinet au moment de se savonner les mains ou de se brosser les dents, équiper ce dernier d'un économiseur d'eau, arroser son jardin en soirée pour limiter la déperdition en évaporation, espacer les lavages de la voiture...

En attendant un automne arrosé, afin d'éloigner de nous le spectre d'un manque d'eau dont nous pourrions tous souffrir à court terme. Car cette ressource vitale n'est pas illimitée, faut-il le rappeler...

Un conflit ? Pensez au règlement amiable via un tiers

Nombreux sont les Godviciens à se tourner vers la Mairie en dernier ressort dans l'espoir de résoudre un litige, la plupart du temps un conflit de voisinage. Or, les élus et les services municipaux sont démunis face à ce type de problème : ils ne disposent ni des compétences ni de l'autorité nécessaires. Une intervention de leur part est même susceptible d'aggraver la situation au lieu de l'apaiser, notamment en donnant l'impression de prendre fait et cause pour un des protagonistes.

Il existe une solution pour sortir de l'ornière sans pour autant engager une procédure judiciaire lourde, longue, pénible et coûteuse. Cette solution est le règlement à l'amiable via un tiers. Le concept nous vient tout droit des pays du Nord, anglo-saxons et scandinaves, où le système judiciaire est très différent. Il consiste pour les parties au litige à requérir l'intervention d'une personne neutre agréée, dont le rôle

est de rétablir le dialogue, voire de trouver une issue.

Une des formes du règlement amiable via un tiers est la conciliation. Elle est gratuite car le conciliateur est bénévole. Il est par ailleurs habilité à avancer des propositions. Une autre forme est la médiation, confiée à un professionnel (notaire, avocat, huissier...) rémunéré, dont le rôle consiste uniquement à faciliter les échanges afin d'aboutir à un compromis.

Le règlement amiable via un tiers est à ce point aisé et efficace que la Justice elle-même y a recours afin d'éviter le procès classique, toujours plus cher et plus complexe. À noter que la protection juridique des assurances ou bien l'aide juridictionnelle peut prendre en charge les coûts qui y sont liés. Par ailleurs, conciliateurs et médiateurs peuvent être sollicités aussi en prévention, au moment de conclure par exemple un contrat de mariage, de travail,

d'association...

En règle générale, le règlement amiable via un tiers porte sur les problèmes de voisinage, les différends entre propriétaires et/ou locataires, ceux relatifs à la consommation, les impayés, ou bien encore les malfaçons. L'Administration l'active toujours plus à travers la mise en place de médiateurs, pour limiter les recours au Tribunal administratif.

Sur la région, plusieurs personnes formées et diplômées offrent leurs services de conciliateurs ou médiateurs : à Gouvieux, Luzarches, Creil... Vous pouvez aussi vous adresser au Centre de Médiation et de Règlement Amiable des Différends (CeMRAD), créé par un Godvicien, composé de professionnels, et basé à Amiens : 11 place d'Aguesseau – CS 90331 80 003 Amiens cedex 1 – 03 22 82 08 94 – www.mediation-cemrad.fr – contact@mediation-cemrad.fr

Actus diverses

Atout crin : le cheval de selle à Gouvieux

Aux côtés de Chantilly et Lamorlaye, la commune de Gouvieux est réputée pour le cheval de course, à travers notamment le terrain d'entraînement des Aigles, cerné par une multitude de grandes écuries spécialisées. Or, le territoire est aussi propice au cheval de selle, dit aussi cheval de loisir. Ainsi, il n'est pas rare de croiser des cavaliers et leur monture à l'allure tranquille, jusque dans le bourg. En effet, plusieurs établissements offrent de multiples possibilités aux amateurs en équitation, de la simple balade de quelques heures à une formation étalée sur des mois, voire des années : Association pour le Développement des Sports Équestres, Association Équestre des Terres Noires, École d'Équitation de Gouvieux, écurie Al Fursan, écurie de Romblay...

Les promenades sont naturellement ouvertes à tout individu en capacité de monter, seul, entre amis ou en famille. Leur sécurité est garantie par des accompagnants diplômés, qui prodiguent conseils et commentaires en chemin (notamment botaniques, sur les plantes nocives pour les chevaux par exemple). Ils en ont le temps car le réseau de chemins équestres se déploie sur l'ensemble du territoire communal, un des plus vastes et variés de l'Oise. Il est dès lors possible de parcourir des boucles de 25 à 30 kilomètres, en passant par les bois (Champarts, Vignes, Bouleaux, Princesses...), les champs, les étangs, les rives de l'Oise, le Camp de César, la Chaussée... Des pistes sont spécifiquement aménagées et entretenues pour les chevaux : elles vont doré-



navant être hersées par les Services techniques, de manière à les garder praticables en toute saison.

Toujours dans le domaine du loisir, les enfants peuvent trouver leur bonheur dans des stages vacances sur Gouvieux, voire dans des vacances équestres hors la commune (exemple : parc du Marquenterre en Baie de Somme). L'occasion peut être de se découvrir une passion pour le cheval et de se lancer dans une véritable formation. Celle-ci peut débiter vers l'âge de 4 – 5 ans. Les adultes débutants y sont tout aussi bienvenus que les plus jeunes. Car elle est personnalisable : durée, fréquence, horaires, animaux... Elle comprend non seulement la monte, mais aussi le soin et la préparation du cheval.

Les élèves peuvent prétendre à toutes les disciplines classiques de l'équitation : dressage, endurance, Technique de Randonnée Équestre en Compétition / TREC, Concours de Saut d'Obstacles / CSO, complet...). En fonction des aptitudes et des volontés, la formation peut permettre l'obtention

à terme du galop 7, qui correspond au niveau supérieur pour tout cavalier, susceptible sur cette base de participer à des compétitions. Les établissements godviciens emmènent ainsi régulièrement leurs élèves aux concours, y compris de niveau national.

Pour finir, besoin est bien entendu d'évoquer l'objet même de l'intérêt, quand il ne s'agit pas de passion, des cavaliers en herbe : le cheval. À l'image des êtres humains, pas un ne ressemble à un autre : chaque animal a sa personnalité propre, qu'il faut savoir cerner et maîtriser. À chacun aussi son gabarit, du poney (considéré comme tel en dessous d'un garrot à 1m50) au grand destrier. Selon la saison, les chevaux sont en box ou en pâture, et les formations en intérieur (manèges) ou en extérieur. N'hésitez pas à vous renseigner auprès desdits établissements, pour une simple balade ou davantage (les associations figurent sur le guide et le site de la Ville). Une manière originale et agréable de découvrir et de vivre la commune.

Communiqué de la Préfecture sur la pêche à l'aimant

La pêche à l'aimant est une activité qui tend à se vulgariser. Présentée comme un loisir écologique de dépollution bénévole des cours d'eau, cette pratique vise souvent à la découverte d'un objet de valeur.

Or, les règles sont identiques à celles qui encadrent la détection d'objets enfouis :

- *Sur les terrains privés, l'autorisation du propriétaire est requise (article R542-1 du code du patrimoine), et si l'objet de la pêche a pour but la recherche d'un objet intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, l'autorisation du Préfet est obligatoire pour utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques (article L542-1 du code du patrimoine) ;*
- *Pour les cours d'eau, lacs, rivières, fleuves et canaux, l'autorisation de l'Etat, propriétaire des biens sous-marins, est requise en vertu de l'Edit de Colbert attribuant à l'Etat toute découverte réalisée dans un cours d'eau.*

La pratique de la pêche à l'aimant sans autorisation de l'autorité administrative est donc considérée comme illégale.

La Préfecture attire l'attention des amateurs sur les risques élevés quant à la découverte de munitions de guerre, comme récemment à Gouvieux : explosion, fuite de produit incendiaire ou d'un agent toxique, détournement de la munition à des fins malveillantes... En outre, l'intervention des démineurs pour prendre en charge ces munitions les détourne de leur mission principale de lutte anti-terroriste.

Appel public à la générosité pour la chapelle des Jockeys

Depuis une dizaine d'années, une simple bâche recouvre la toiture de la chapelle du Centre Médico-Chirurgical des Jockeys.

Un fonds de dotation a été créé en 2016 dans l'optique de recueillir des financements, notamment pour la réhabilitation de cet oratoire.

Avec l'approbation de la Préfecture, ce fonds lance un appel public à la générosité en vue d'assurer la pérennité de l'édifice. Le don peut être versé par chèque ou en espèce. Il ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.

Pour tout renseignement ou versement : Fonds de Dotation du Centre Médico-Chirurgical des Jockeys, réhabilitation de la Chapelle, 12 avenue du Général Leclerc, BP 30239, 60631 Chantilly cedex.

École des Courses Hippiques recherche familles d'accueil

Comme chaque année, l'École des Courses Hippiques du Moulin à Vent à Gouvieux recherche des familles d'accueil pour ses internes étrangers ou ultra-marins qui n'ont pas la chance de rentrer dans leur famille les fins de semaines et durant les vacances. Ces élèves représentent une quinzaine de jeunes âgés de 13 à 20 ans, à récupérer le vendredi après-midi ou le samedi midi et à ramener le dimanche soir. Tout type de famille peut candidater (couple ou célibataire, avec ou sans enfant, sur Gouvieux ou alentours). Les familles retenues choisissent leur jeune en lien avec l'établissement et la famille d'origine. Suivies par Familles Rurales, elles s'engagent à lui assurer a minima le gîte et le couvert. Une formidable occasion d'échanges culturels, sportifs et humains rares ! Pour plus de renseignements ou pour candidater : Madame Techer au 03 44 58 35 18 ou stecher@afasec.fr.

Devenir famille d'accueil dans le cadre d'un programme interculturel



Plusieurs associations organisent chaque année des programmes d'échanges interculturels à travers le monde, avec le départ de Français pour l'étranger (programmes de 15 à 18 ans et programmes post-bac), et/ou l'accueil de lycéens internationaux en France (en provenance de l'Union européenne, mais aussi des États-Unis, du Canada, du Mexique, de Thaïlande, de Taïwan, du Japon...). Ces échanges sont encadrés et sécurisés. Ils s'étalent sur 6 semaines à 11 mois, le plus souvent sur l'année scolaire. Le jeune accueilli vient en France en séjour linguistique et culturel, pour expérimenter la vie à la française. Il est donc scolarisé dans un lycée français pour apprendre le français et nouer des amitiés avec des jeunes de son âge. La famille d'accueil est bénévole, elle lui ouvre son foyer

comme à un membre de sa famille. Le but est que le jeune découvre une nouvelle culture, une nouvelle famille, et apprenne le français. Pour sa scolarisation, la famille d'accueil doit effectuer des démarches auprès du lycée, souvent le plus proche. Les associations prodiguent une préparation et un accompagnement tout au long de l'expérience. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter :

AFS - Vivre Sans Frontière, 8 quai de Bir Hakeim, CS 80015, 94415 Saint-Maurice cedex - 01 45 14 03 10 - www.afs.fr

PIE - Programmes Internationaux d'Échanges, 87 bis rue de Charenton, 75012 Paris - 01 55 78 29 90 - www.piefrance.com

YFU - Youth For Understanding, 19 rue Edouard Vaillant, 37000 Tours - 02 47 70 26 10 - www.yfu.fr

Grande consultation publique sur la transition écologique dans l'Aire Cantilienne

Durant l'été, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) et ses partenaires souhaitent recueillir avis et idées du grand public sur les enjeux de la transition écologique. En ce sens, elle vous propose 3 enquêtes sur votre perception du changement climatique, les nécessaires baisses des consommations énergétiques et hausse de production d'énergie renouvelable, l'amélioration de la qualité de l'air, l'indispensable réduction des déchets et l'amélioration du service pour moins produire, favoriser le réemploi, le recyclage, mieux consommer...

Rendez-vous sur le site www.ccac.fr. Le formulaire est également disponible en version papier dans votre mairie ou à l'accueil de la CCAC au 73 rue du Connétable 60500 Chantilly.

Vieilles Calandres : rassemblements les 8 septembre et 13 octobre + anniversaire de l'aérodrome de Persan-Baumont les 28 et 29 septembre

Tous les deuxièmes dimanches de chaque mois de 9h30 à 13h au parking de la rue Blanche, l'Amicale des Vieilles Calandres de Gouvieux vous convie à découvrir les véhicules anciens de ses membres sur le parking de la rue Blanche.

Le 8 septembre, départ dans la matinée pour rejoindre l'association des « Gallic Brother » en convoi dans le cadre de la journée contre « La Maltraitance des Enfants » qui aura lieu à St Maximin au V&B. Ballade avec les motos à partir de 15h. L'amicale vous attend nombreux en voiture, motos...

Elle vous propose aussi de participer les 28 et 29 septembre à l'anniversaire de l'aérodrome de Persan-Beaumont dont elle est coorganisatrice :

samedi et dimanche exceptionnels auprès des avions, avec activités spéciales. Inscription auprès de l'association pour le repas du dimanche midi. Venez nombreux pour cet événement qui a lieu tous les deux ans et qui avait rassemblé lors de sa dernière édition près de 450 véhicules.

Rens. au 06 84 76 08 31 ou vieillescalandresgouvieux@laposte.net



Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre

Pour cette édition, la Commune vous propose une conférence le dimanche 22 à 17h30 en salle du Conseil municipal : « Pourquoi a-t-on retrouvé une bombe de la Seconde Guerre Mondiale à Gouvieux ? », délivrée par Frédéric Gondron, Président de la Société Historique de Gouvieux. N'hésitez pas à déambuler dans les divers quartiers du territoire, à la (re)découverte de son patrimoine, de l'église Sainte-Geneviève au village troglodytique en passant par les lavoirs du bord de la Nonette ou bien encore les maisons en pierres apparentes typiques.

Par ailleurs, cette année, le Campus Serge Kampf Les Fontaines (route de Chantilly) ouvrira ses portes au grand public le samedi 21 septembre (au lieu du dimanche). La visite exceptionnelle du parc et du château, sera accompagnée à 15h30 par une conférence sur l'histoire du Domaine des Fontaines, elle-aussi animée par Frédéric Gondron. www.les-fontaines.com



La Scène au Jardin : jusqu'au 22 septembre à Chantilly

À Chantilly, depuis 12 ans, se déroule chaque été le Festival « La Scène au Jardin » dans le somptueux Théâtre de la Faisanderie, théâtre où la scène repose sur un étang et les côtés s'ouvrent sur le parc du Potager des Princes. Le Festival accueille des compagnies de théâtre professionnelles dont les spectacles se fondent avec le décor naturel du Théâtre de la Faisanderie. Ce décor permet des mises en scène originales, audacieuses et les situations les plus théâtrales prennent une couleur cinématographique. Les choix artistiques exigeants répondent à un public éclectique désireux de spectacles mêlant qualité, émotions et divertissement.

Vous pouvez réserver sur la billetterie en ligne <http://www.lasceneaujardin.com/>

Bonne nouvelle : les habitants de l'Aire Cantilienne bénéficient du tarif unique à 15 euros (sur présentation d'un justificatif de domicile nominatif pour chaque place achetée).

Après la représentation, chacun est libre d'apporter son pique-nique et de profiter de l'espace idyllique de la guinguette (consommation obligatoire – glace ou boisson).

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le guide « Heures d'été 2019 » concernant les stages de la Gymnastique Artistique de Gouvieux prévus les 2, 3, 5 et 6 septembre de 20h à 21h et le 5 septembre de 10h à 11h au gymnase : pour joindre Fatima, prière de composer le 06 42 41 60 86.

Brocante le 1^{er} septembre

Comme tous les ans le premier dimanche de septembre, ne manquez pas la brocante de Gouvieux, une des plus importantes de la région. Venez chiner, échanger, acheter et vous divertir lors de ce rendez-vous festif auquel participent environ 500 exposants et près de 10 000 visiteurs ! Une excellente manière d'entamer la rentrée...

Forum des Associations le 7 septembre au gymnase de 9h à 13h

Comme tous les ans à la même époque, la Ville de Gouvieux vous propose de découvrir en direct la richesse du tissu associatif communal lors du traditionnel et incontournable Forum des Associations.

Rendez-vous au gymnase, derrière le collège, pour vous informer sur la multitude des activités proposées tout au long de l'année, et vous y inscrire sans tarder ! Vous trouverez forcément votre bonheur parmi la centaine de structures que compte notre territoire !

À noter que le Guide des Associations 2019/2020 est sorti : il est d'ores et déjà en téléchargement sur le site Internet de la Mairie : gouvieux.fr. Il est par ailleurs distribué en boîtes aux lettres et disponible en mairie.



Ouverture de la chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour l'Oise du 22 septembre 2019 à 9 heures au 29 février 2020 à 18 heures.

À noter que le Préfet a autorisé un lieutenant de louveterie à réguler les renards, soit sous forme de chasses ou de battues administratives, soit individuellement, entre le 19 août et le 31 décembre 2019.

Animation Vélo le 11 septembre aux Courtils

En partenariat avec la Commune de Gouvieux, le Parc naturel Régional (PNR) Oise – Pays-de-France et l'AU5V, Oise Habitat organise une demi-journée de sensibilisation de ses locataires à la pratique du vélo et au co-voiturage. Au programme :

- 15h30 à 16h30 : ateliers de réparations et animations « apprendre à faire du vélo » par l'AU5V, sondage sur la consigne à vélo, et présentation du dispositif Rézo Pouce aux locataires par le PNR.
- 16h30 à 17h30 : goûter.
- 17h30 : résultats du jeu concours.

Conférence sur les ondes le 11 septembre à 20h à la salle Saint-Jacques

Événement à ne pas manquer à la rentrée : l'Association Présence Bien-Être organise une conférence publique gratuite, animée par Pascal Peuchmaur, professionnel de santé et sécurité au travail : « Téléphone, WiFi, Micro-ondes, électricité... Quels effets des ondes artificielles sur la santé et comment s'en protéger ? ». Retrouvez l'association sur le forum des associations le 7 septembre au gymnase avec de nouveaux cours et la présence de tous les professeurs

Salon du Miel et des Saveurs : 21 et 22 sept. à la salle des fêtes

Comme tous les ans à la même époque, le Syndicat Interdépartemental de la Nonette et les Jardins familiaux de Chantilly, en partenariat avec la Ville de Gouvieux, vous offre de vous émoustiller les papilles avec un salon gastronomique non seulement consacré au miel et ses dérivés, mais aussi à bien d'autres productions artisanales.

Ouverture au public de 10h à 17h.

À vos marques !
Prêts ? Dégustez !



Les Horsemen pour la Semaine du Cheval du 21 sept. au 5 octobre

Dans le cadre de la Fête du Cheval du 21 septembre au 5 octobre 2019, la Commune de Gouvieux vous propose non seulement l'exposition photos « Chevaux coups de cœur » à la bibliothèque municipale, mais aussi un spectacle de rue des loufoques Horsemen, déjà vus l'an dernier à la même occasion : marché du dimanche matin le 29 septembre.

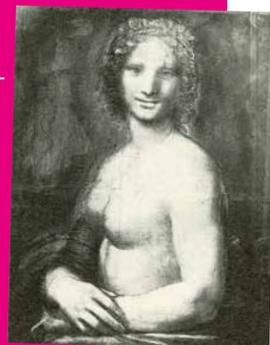
« Goûtons notre territoire ! » le 29 septembre à Chantilly de 10h à 18h

Le Parc Naturel Régional (PNR) Oise – Pays-de-France organise sur la petite pelouse de l'hippodrome de Chantilly une journée festive et pédagogique autour de l'alimentation locale. Tout au long de la journée : profitez d'un marché de producteurs locaux et goûtez de nombreux produits locaux grâce aux stands de restauration ! Apprenez aussi à faire votre compost, découvrez les bases de la permaculture, troquez vos graines et vos plantes, pédalez pour obtenir votre smoothie ou encore promenez-vous avec les ânes !

- 10h -11 h30 : Une disco-soupe avec des fruits et légumes antigaspi,
- 12h : Atelier de cuisine avec des légumes de saison,
- 14h et 16h : Montez votre crème chantilly avec la Confrérie des Chevaliers fouetteurs de crème chantilly,
- 15h : Des pistes pour le goûter des enfants,
- 16h30 : Atelier de pressage de vos pommes,
- 17h : Remise des prix du concours de recette « Cuisinez local ! ».

Une journée avec Léonard de Vinci le 2 octobre à la salle Saint-Jacques

Qui savait que la Joconde possédait un pendant impudique ? 500 ans après sa mort, Léonard de Vinci continue de nous fasciner. L'artiste-ingénieur est cet automne à l'honneur au Louvre mais aussi au jeu de Paume de Chantilly où se tient l'exposition « La Joconde nue ». L'œuvre phare de cette manifestation est un dessin énigmatique acquis par le duc d'Aumale, où le modèle, reprenant la pose du tableau du Louvre, est représenté en tenue d'Ève. L'authenticité de ce dessin autant que l'identité du modèle ont toujours fait débat. Qu'en est-il aujourd'hui ? Avant de vous guider l'après-midi dans l'exposition et de vous révéler les conclusions auxquelles aboutissent les dernières investigations des spécialistes, Nathalie Nolde reviendra le matin, dans le cadre d'une conférence à Gouvieux, sur la vie et l'œuvre de ce génie de la Renaissance.



9h45 – Salle St Jacques 32 rue Baronne J. de Rothschild à Gouvieux.

14h15 – La Joconde nue - Jeu de Paume Rue du Connétable à Chantilly.

Tarifs : Conférence 5 € / Exposition « La Joconde Nue » 20 €.

Contacts : « Culture&Vous ! » - cultureetvous60@gmail.com.

Sophie FAVROT 06 31 01 98 12 - Yannick PÉJU 06 87 50 69 60

3^e participation de Gouvieux au Jour de la Nuit



Un tiers de la population mondiale ne voit plus la Voie Lactée. La pollution lumineuse gagne du terrain chaque année. En France, en 10 ans, les installations lumineuses ont augmenté de 30 % ! Phénomène relativement nouveau mais qui inquiète de plus en plus la communauté scientifique puisque les effets néfastes du sur-éclairage artificiel nocturne sont nombreux : gaspillage énergétique, perturbations des écosystèmes et de la santé humaine, disparition du ciel étoilé...

Le Jour de la Nuit est une opération nationale visant à informer sur les conséquences de la pollution lumineuse. Cet événement rassemble des milliers de personnes partout en France autour de manifestations gratuites et conviviales : extinctions de l'éclairage public et de monuments emblématiques des communes, sorties nature, observations du ciel étoilé, conférences, ciné-débats, expositions, animations pédagogiques...

Comme elle l'avait fait l'an dernier, Gouvieux n'allumera pas son éclairage public dans la nuit du 12 au 13 octobre.

Concert du Jazz Club le 18 octobre à 20h30 à La Ferme

« Remembering Fred Astaire ». Dans la mémoire collective, Fred Astaire occupe une place à part : Il est resté le héros de comédies musicales intemporelles qui ont fait (et feront encore) rêver des millions de spectateurs, et, bien sûr, le symbole même du danseur qui pouvait défier la pesanteur... Un autre aspect de ses talents fut celui de populariser des mélodies inoubliables. En fait, Fred Astaire fut très souvent le premier interprète de standards incontournables dont le jazz s'est emparé pour notre plus grand plaisir.

Notamment Wendy Lee Taylor, qui a grandi avec la musique des comédies musicales, extrêmement populaires dans son Australie natale. Elle a été contaminée très tôt par le démon de la danse, puisqu'elle a commencé à faire



des claquettes à l'âge de cinq ans ! Telle une « mini Ginger Rogers », elle s'est imprégnée de l'univers de Fred Astaire en apprenant simultanément la danse et le chant.

Ce projet « Remembering Fred Astaire » n'est pas un simple hommage. Il représente un retour aux sources, un pèlerinage vers l'univers musical d'un authentique créateur qui a su faire rêver chacun d'entre nous. Et nul doute que Wendy, la belle australienne, ne résistera pas à l'envie de chausser à nouveau ses claquettes...

Soirée « imbattable » disco le 19 octobre à la salle des fêtes

AM Spectacles vous propose une « Saturday night fever » où paillettes, pattes d'éph' et cheveux afro seront à l'honneur (ou seront à la mode). Un duo exceptionnel animera la fête, notamment en interprétant les meilleurs tubes des années 70. À ne manquer sous aucun prétexte !

Un concours de déguisement est prévu avec cadeaux à la clé...

Renseignements et réservations au 03 44 57 29 74 / 06 03 46 28 72.
info@amspectacles.fr – www.amspectacles.fr



Tournoi QPUC le 13 octobre à la Ferme à 9h

Le club Questions Pour Un Champion de Gouvieux vous propose son tournoi interclubs. Ce tournoi national évolue, dans le cadre actuel des pré-inscriptions, vers le cadre international avec la participation d'un club. Venez nombreux pour découvrir ou vous familiariser avec ce jeu autour d'un café et d'une viennoiserie. L'entrée est gratuite pour les spectateurs.

Projection « C'est quoi le bonheur pour vous ? » le 16 octobre à 19h30 à la salle Saint-Jacques

Philosophes, écrivains, scientifiques, maîtres spirituels, chercheurs en tout genre s'attardent à comprendre la mécanique du bonheur. Et si le bonheur cela s'apprenait ? Et si tout partait de notre éducation ? Pendant 4 ans, Julien Peron a sillonné notre belle planète à la rencontre de ces hommes et femmes qui cherchent à percer les mystères du bonheur. Il a réalisé ce film documentaire de 1h20 en autofinancement, comme un don à l'humanité et souhaite une diffusion citoyenne. Ensemble semons des graines de bonheur ! Réservez votre place dès maintenant : 06 51 03 10 26.



Naissances du 15 juin au 8 août

- 16 juin : Sacha Devooght Herbinère
- 17 juin : Iris Navillod
- 10 juillet : Ariane Limare
- 23 juillet : Milo Doucelin
- 28 juillet : Caliopé Delfasse
- 30 juillet : Gustave Pinel Hackière
- 8 août : Tiana Mansouri Barbey

Mariages du 15 juin au 15 août

- 22 juin : Pascal Pujol et Cecilia Pereira da Silva
- 24 juin : Zine Bouabdallah et Thalia Lemarié
- 28 juin : Jérôme Petit et Séverine Remise
- 28 juin : Philippe Porte et Christel Mathon
- 6 juillet : Samuel Gautron et Dalila Benzerara
- 6 juillet : Madoumbé Diop et Véronique Delvaux
- 6 juillet : Geoffroy Malherbe et Emilie Manchon
- 20 juillet : Jérôme Toullac et Angélique Thillaye
- 20 juillet : Stéphane Coffigny et Angéline Vauquelin
- 27 juillet : Sébastien Teulé et Natallia Rymasheuskaya
- 27 juillet : Bruno Gilles et Carole-Anne Dubernard

Décès du 15 juin au 2 août

- 20 juin : Arlette Louis épouse Bod, 74 ans
- 30 juin : Christiane Seguin, 88 ans
- 6 juillet : Virginie Degore, 52 ans
- 12 juillet : Jeannine Juillard veuve Vienne, 87 ans
- 15 juillet : Liliane Kassir épouse Abou Zeid, 84 ans
- 2 août : Noëlie Sternat veuve Jovelet, 78 ans

Inauguration de la Maison d'Assistants Maternelles de Gambetta le 5 octobre

Rendez-vous à 11h30 au tout début de la rue Gambetta (côté rue de Chantilly) pour découvrir la MAM expérimentale de la Commune de Gouvieux, dans laquelle vous accueillera une équipe de 4 assistantes maternelles, sélectionnées spécifiquement par la Mairie mais travailleuses libérales, indépendantes les unes les autres mais coordonnées et solidaires. La visite des lieux s'achèvera comme il se doit par le traditionnel verre de l'amitié.



Loto le 6 octobre à la salle des fêtes

Organisé par l'association Au Rendez-Vous de l'Amitié. Ouverture des portes à 13h30.

Stage d'expression corporelle le 13 octobre salle de danse du Gymnase de 13h30 à 16h30

L'association « Le Bleu du Vent » propose un stage d'expression corporelle à destination de tous ceux ayant une sensibilité pour le corps et le mouvement. Il sera animé par Emma Sylvain (danseuse et professeur de danse) et Tiphanie Vennat (psychomotricienne). Un temps d'éveil sensoriel sera suivi d'une série d'improvisations guidées jusqu'à la création d'une composition chorégraphique au gré de nos inspirations. L'originalité de cette pratique tient à l'utilisation d'objets dans la danse : tissus, bâtons et balles. Renseignements : lebleuduvent@gmail.com ou 06 60 15 22 26.

Tribunes libres

Tribune Gouvieux à Cœur

Du rôle des élus locaux

La mort tragique du Maire de Signes (Var) qui tentait d'empêcher un dépôt sauvage de gravats, a choqué le pays. Cet événement, fort heureusement très rare, témoigne des difficultés, voire des risques, parfois même des dangers, auxquels les maires sont confrontés dans l'exercice de leur mission.

Les élus locaux, maires et conseillers municipaux, sont en première ligne, au plus près des populations. Cette proximité présente l'avantage d'une bonne connaissance du terrain, indispensable à une action appropriée de prévention et de résolution des problématiques. Le corollaire en est une attente toute particulière des administrés, qui identifient et interpellent leurs élus locaux plus que tout autre élu.

Le poids de la responsabilité qui pèse sur leurs épaules est d'autant plus lourd qu'ils doivent par ailleurs appliquer et faire respecter les règles (et les normes) décidées en haut lieu, depuis Paris. Celles-ci peuvent être nécessaires, mais leur multiplication et leur complexité représentent un véritable casse-tête pour les maires et leur équipe. Ceux-ci doivent composer dans le même temps avec une baisse des moyens alloués par l'État, couplée à un incessant transfert de charges. S'y ajoute la perte de compétences et de prérogatives au profit d'intercommunalités toujours plus grosses, mais pas toujours plus efficaces, dans lesquelles les élus municipaux se retrouvent noyés, alors même qu'ils restent les interlocuteurs privilégiés des Français.

Les élus locaux subissent dès lors une forte pression, qui a parfois raison de leur motivation. Ils s'en sont émus auprès du président de la République lors du Grand Débat de la fin 2018. Le résultat de ces rencontres est un projet de loi « Proximité et Engagement ». Espérons qu'il apportera des réponses aux doléances ainsi exprimées.

Patrice Marchand
Gouvieux à Cœur

Tribune Ensemble pour Gouvieux

Focus sur l'activité économique de Gouvieux

Dans un contexte de forte concurrence avec les différentes zones commerciales (Saint-Maximin, Lamorlaye, Chantilly) et zones d'activités (Parc Alata notamment), l'enjeu est de maintenir et développer les activités commerciales et économiques sur notre commune. Malgré le transfert de la compétence vers les structures intercommunales, Gouvieux dispose d'atouts non-négligeables tels qu'un environnement stable et privilégié, un pouvoir d'achat élevé et un centre-ville envié par nos voisins. Par contre, les activités hippiques marquent le pas ces dernières années, l'implantation d'entreprises reste à un niveau inférieur en comparaison avec les communes limitrophes.

Il faut aujourd'hui préparer l'avenir et insuffler une nouvelle dynamique.

En tant que créateur du marché de Noël et de la foire-exposition commerciale (160 exposants) dans les années 90, Sylvain Standaert (un des élus de notre équipe) avait su mobiliser les intérêts économiques et valoriser notre centre-ville. Notre capacité à organiser des événements majeurs fait de la ville de Gouvieux une ville attractive. L'association des commerçants et artisans est pleinement mobilisée pour la réussite de ces événements, la brocante de septembre et les différentes actions tout au long de l'année sont des réussites qui témoignent de leur engagement.

La transition numérique est un sujet de développement de l'activité économique que nous souhaitons soutenir. Coconstruire des solutions de valorisation de nos commerces et de nos entreprises est une priorité pour notre groupe. Le dynamisme de nos acteurs économiques dépend de sa capacité à s'adapter à ce nouveau contexte.

Nous rencontrerons les acteurs économiques tout au long du mois de septembre pour les écouter et adapter nos solutions. Alors, à bientôt et bonne rentrée à tous !

Ensemble pour Gouvieux
ensemblepourgouvieux@gmail.com

À noter

Référendum d'Initiative Partagée (RIP) portant sur la privatisation des Aéroports De Paris (ADP)

Le processus de mise en œuvre du recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi n° 1867 visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris est ouvert au public. Les électeurs peuvent déposer leur soutien selon plusieurs modalités :

- 1- en se rendant sur le site de recueil en ligne hébergé par le ministère de l'intérieur à l'adresse suivante : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>
- 2- en se rendant dans l'une des mairies mentionnées dans l'arrêté préfectoral du 6 juin 2019 (Chantilly, Creil ou Nogent pour les plus proches)

Les électeurs devront se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ; à défaut ils devront présenter l'un des autres titres mentionnés à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 novembre 2018 (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/11/16/INTA1827997A/jo/texte>).

Numéros utiles

- 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- 15 SAMU et urgences dentaires
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen
- 114 Urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)
- 115 Sans-abri
- 119 Enfance maltraitée
- 116 000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- 03 44 66 44 66 Sos Médecins Oise (37 bd Biondi à Creil)
- 03 44 67 13 13 Mairie de Gouvieux

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Ville de Gouvieux
Réalisation : Agence RDVA (01 39 90 10 00 - www.rdva.fr)
Photographies : Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr



RENTÉE 2019 LES RENDEZ VOUS DE LA

SAMEDI 7 SEPTEMBRE,
LA BIBLIOTHÈQUE SERA PRÉSENTE
À LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS.

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DU CHEVAL
DU 21 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE, « CHEVAUX
COUP CŒUR », EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES
RÉALISÉES PAR QUENTIN BERTRAND.

DU 28 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE « PREMIERS PAS » :
MANIFESTATION ORGANISÉE AVEC LA CCAC :
• **SAMEDI 28 SEPTEMBRE À 11 H***, « DEZELLE OPIÉ », FAN-
TASIE POUR DANSEUSE DE CLAQUETTES : SPECTACLE PAR
NATHALIE ARDILLIEZ. À PARTIR D'1 AN.
• **SAMEDI 19 OCTOBRE, À 15 H 30***, « APOLLO XI », CONFÉ-
RENCE PAR ERIC VAUTHRIN (SCIENCE ET CULTURE EN PICAR-
DIE). VENEZ REVIVRE LES 1^{ERS} PAS DE L'HOMME SUR LA LUNE
AU TRAVERS LA MISSION APOLLO XI (PHOTOS, MAQUETTES
DONT LA FUSÉE SATURN V ET LE LEM QUI S'EST POSÉ SUR
NOTRE SATELLITE NATUREL). À PARTIR DE 10 ANS.

SAMEDI 12 OCTOBRE À 15 H « COROT
À GOUVIEUX » : RENCONTRE AVEC
FRÉDÉRIC GONDON DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE DE GOUVIEUX.

MERCREDI 23 OCTOBRE
À 16 H 30*, « OBJECTIF
LUNE » : PROJECTION DU FILM
D'ENRIQUE GATO, QUI SERA
PRÉCÉDÉE D'UN GOÛTER.
À PARTIR DE 7 ANS.

* RÉSERVATION OBLIGATOIRE.

BIBLIOTHÈQUE

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GOUVIEUX :
37, RUE DE LA MAIRIE – 03 44 57 48 63 – BIBLIOTHEQUE@GOUVIEUX.FR